AR Prefecture
043-284300019-20231219-2023_DELBU_053-DE
Reçu le 08/01/2024

Service départemental d'incendie et de secours
HAUTE-LOIRE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des délibérations du bureau du conseil d'administration

Séance du 19 décembre 2023

Membres en exercice : 4
Présents : 3
Procurations : 0
Nombre de votants : 3
Votes pour : 3
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation : 22 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° BU 2023 - 053

Fourniture d'équipements de véhicules d'intervention, de liaison et tout usage pour les besoins du SDIS 43

L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre, à 12 h 00, le bureau du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Loire s'est réuni, en application de l'article L 1424-27 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Mme Marie-Agnès PETIT, Présidente du conseil d'administration.

Les membres du bureau du conseil d'administration avec voix délibérative étaient au nombre de 3 présents, à savoir :

- Mme Marie-Agnès PETIT, Présidente du conseil d'administration ;
- Mme Christiane MOSNIER, 2ème Vice-Présidente du bureau du conseil d'administration ;
- Mme Sophie COURTINE, 3ème Vice-Présidente du bureau du conseil d'administration.

Étaient également présents au jour de la séance :

- Colonel Frédéric ROBERT, directeur – chef de corps ;
- Colonel Guillaume OTTAVI, directeur adjoint – commandant en second ;
- Commandant Pascal PERRIN – chef du groupement technique ;
- Commandant Philippe GALTIER – chef du groupement ressources humaines ;
- Commandant Nicolas BOUCKAERT – élève colonel à l'ENSOSP.

Était excusé :

- M. Michel CHAPUIS, 1er Vice-Président du bureau du conseil d'administration ;

Acte soumis à transmission à M. le PRÉFET, accusé de réception

AR Prefecture
043-284300019-20231219-2023_DELBU_053-DE
Reçu le 08/01/2024

DÉLIBÉRATION N° BU 2023-053 : Fourniture d'équipements de véhicules d'intervention, de liaison et tout usage pour les besoins du SDIS 43.

DÉCOMPOSITION DE LA CONSULTATION :

LOT	DÉSIGNATION
1	Équipements pour véhicules de liaison utilitaires (VLU) et pour véhicules tout usage transport de personnels (VTUTP) – **PTAC < 3.5 T**
2	Équipements pour véhicules de liaison hors route (VLHR) et pour véhicules légers tout-terrain (VLTT) – **PTAC < 3.5 T**

ESTIMATION :

Les accords-cadres à bons de commande sont conclus avec un seul opérateur pour les prestations suivantes :

LOT 1 : Équipements pour véhicules de liaison utilitaires (VLU) et pour véhicules tout usage transport de personnels (VTUTP) – PTAC < 3.5 T

Équipements pour	Maximum en quantité	
	2023	2024
Véhicules de liaison utilitaires (VLU)	0	2
Véhicules tout usage transport de personnels (VTUTP)	8	2

LOT 2 : Équipements pour véhicules de liaison hors route (VLHR) et pour véhicules légers tout-terrain (VLTT) – PTAC < 3.5 T

Équipements pour	Maximum en quantité	
	2023	2024
Véhicules de liaison hors route (VLHR)	7	2
Véhicules légers tout-terrain (VLTT)	0	1

DURÉE :

Les accords-cadres sont conclus pour une période allant de leur date de notification jusqu'au 31 décembre 2024 sous réserve de la réception sans réserve des véhicules au SDIS de la Haute-Loire.
Les accords-cadres ne feront pas l'objet de reconductions.

AR Prefecture

043-284300019-20231219-2023_DELBU_053-DE
Reçu le 08/01/2024

PROCÉDURE :

SUPPORT DE PUBLICITÉ	DATE ENVOI	NUMÉRO DE L'AVIS	DATE DE PUBLICATION
PROFIL ACHETEUR : ACHAT PUBLIC	08/09/2023	4000854	08/09/2023
BOAMP	08/09/2023	23-125379	11/09/2023
JOUE	08/09/2023	2023/S176-550934	12/09/2023

Date de limite de réception des offres : 13/10/2023 -12h00

La commission s'est réunie le **16 octobre 2023** pour l'ouverture des offres et le **19 décembre 2023** pour l'admission des candidatures, des offres et le choix du fournisseur.
Le marché a été attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse au vu des critères pondérés suivants :

- Prix (40%) ;
- Valeur technique (pondération : 50 %) ;
- Délais de garantie (pondération : 5 %) ;
- Délais de livraison (pondération : 5 %).

L'analyse a été effectuée par le service technique du SDIS 43.

Dans le cadre des critères énumérés, il a été proposé de retenir les offres de base avec la prestation supplémentaire éventuelle pour le lot 2 de la société :

Lots	Intitulé	Société retenue	Montant offre (en € HT) (avec quantités et cartes grises)	Prestation supplémentaire éventuelle (en € HT) (avec quantités)
1	Équipements pour véhicules de liaison utilitaires (VLU) et pour véhicules tout usage transport de personnels (VTUTP) – **PTAC < 3.5 T**	**CARROSSERIE ARTIÈRES ZI MILLAU VIADUC 12100 MILLAU**	**64 985.82 €**	
2	Équipements pour véhicules de liaison hors route (VLHR) et pour véhicules légers tout-terrain (VLTT) – **PTAC < 3.5 T**	**CARROSSERIE ARTIÈRES ZI MILLAU VIADUC 12100 MILLAU**	**54 470.00 €**	**29 700.00 € HT**

Après avoir entendu l'exposé et après avis de la commission d'appel d'offre, les membres du bureau approuvent le marché et autorisent la présidente du conseil d'administration à signer ces marchés.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE AU RETOUR DE LA PRÉFECTURE

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

MARIE-AGNÈS PETIT